



Lettre d'Information Produit

Gamme Ressources Humaines

3 mars 2009

FLASH INFO

A l'attention du service de la PAIE

Pour faire suite au flash info du 3 janvier 2009 et comme nous nous y étions engagé, vous trouverez ci-après les informations relatives à la mise à jour des échelles de la catégorie C (*Décret No 2008-1449 paru au JO de 31 décembre 2008 modifiant les indices des échelles 3, 4 et 5 pour les agents de la catégorie C avec date d'effet au 1 juillet 2008*).

Vous pouvez télécharger un patch sur le site AFI www.afi-sa.net qui permet :

1) Logiciel GRH

- Mise à jour des échelles 3, 4, 5, 6
- Mise à jour des situations de agents
- Création d'un mouvement de reclassement au 1^{er} juillet 2008.

Ces mises à jour se font automatiquement dès l'installation du patch

2) Logiciel Paie

- Mise à jour des situations des agents (indices bruts et majorés)
- Calcul des rappels à partir du 1^{er} juillet 2008

Vous devez télécharger la documentation présente également sur le site AFI. Elle vous explique les manipulations à effectuer.

A lire impérativement avant toute manipulation

Comment installer le patch ?

IMPORTANT – Personne ne doit travailler dans la paie ou dans la GRH pendant cette installation

Cliquer sur « *télécharger le patch catégorie C* », enregistrer le fichier (patch90302.exe) puis double cliquer sur ce fichier, l'installation s'effectue alors comme pour une mise à jour normale.

Bonne réception
Marie-Paule BIDOIS